



# Manuel de prélèvements

### I. OBJET

Ce manuel décrit les règles à respecter pour réaliser un prélèvement conforme d'échantillon biologique adressé au laboratoire de biologie médicale BIORIV.

### II. DOMAINE D'APPLICATION

Ce manuel s'applique pour tous types de prélèvements correspondant aux examens pris en charge par le laboratoire BIORIV. Il est à l'usage du personnel du laboratoire et tous les professionnels de santé qui travaillent en collaboration avec le laboratoire : IDE, médecins, pharmaciens, sage-femmes, établissements de santé.

### III. RESPONSABILITÉS

Le préleveur est responsable du remplissage du bon de demande, de la réalisation du prélèvement et du transport des échantillons. Le laboratoire informe les préleveurs des bonnes pratiques de prélèvement et contrôle la conformité des échantillons biologiques à réception.

### IV. PRÉPARATION DU PRÉLÈVEMENT

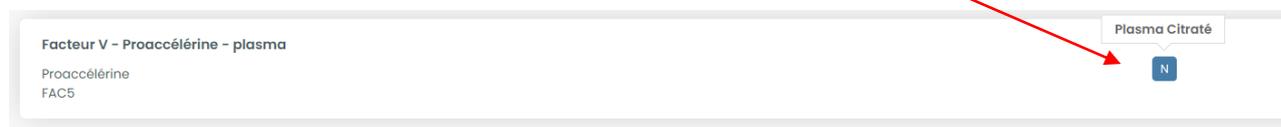
#### 1. Identité du patient et conformité de l'ordonnance

Vérifier l'identité de la personne et la conformité de l'ordonnance :

- Identité du patient : l'identification doit être positive, le patient décline lui-même son identité. **En cas de prescription d'un groupe sanguin et/ou d'une RAI, il est obligatoire de procéder à une vérification en demandant une pièce d'identité.**
- Validité de l'ordonnance
- Analyses à réaliser
- Tubes à prélever en conséquence : se référer au répertoire des analyses disponible sur <https://bioriv.manuelprelevement.fr>

### Cas particuliers catalogue Eurofins Biomnis :

- Les examens spécialisés sont également consultables à partir de notre répertoire des analyses et la nature du tube à prélever est consultable



En cliquant sur le libellé de l'analyse, la page complète du référentiel Eurofins Biomnis s'affiche.

- **Certaines analyses spécialisées nécessitent l'utilisation d'un tube spécifique** (exemple : tube sec sans gel, tube avec héparinate de lithium...) que le laboratoire peut vous fournir sur demande.
- Certains prélèvements ne peuvent être effectués qu'au laboratoire car ils doivent être traités rapidement (centrifugation, congélation...)

## 2. Conditions pré-analytiques pour le patient

Les conditions particulières de prélèvement (patient à jeun, influence du nyctémère...) sont décrites dans la fiche analyse de l'examen dans le répertoire des analyses.

Le suivi thérapeutique des **médicaments** s'effectue le plus souvent **au taux résiduel** c'est-à-dire avant la prise suivante ou à distance de 12 heures de la prise précédente.

## 3. Remplissage du bon de demande

Le laboratoire met à votre disposition deux types de bon de demande d'analyse :

- Un bon présent dans les boîtes de prélèvement
- Un bon nominatif envoyé au domicile des patients avec ses résultats

Conformément aux exigences de la norme ISO 15189 et au Référentiel National d'Identito-Vigilance (RNIV) en vigueur, le bon de demande doit contenir les informations suivantes :

- **L'identité complète du patient**  
NOM de naissance,  
NOM d'usage si différent,  
PRENOM,  
Date de naissance,  
Sexe  
Adresse,  
Lieu de naissance
- **Le numéro de téléphone** du patient afin que nous puissions le joindre si nécessaire (tiers payant, demande d'accord pour les examens hors nomenclature, communication de résultats d'analyses perturbées lorsque le médecin est injoignable).

- **L'identité du préleveur LISIBLE** de façon à être clairement identifié. Pour les remplaçants merci d'indiquer en toutes lettres Nom prénom et la mention « remplaçant de »
- **La date et l'heure de prélèvement**
- **Le mode de transmission des résultats** pour le patient : au laboratoire, par la poste, retour pharmacie ou bien consultation sur le serveur Internet Léo. **Pour ce dernier cas il est impératif de nous fournir une adresse mail afin que les codes d'identifications lui soient envoyés s'il s'agit d'une première demande.**
- **Le nom du médecin traitant** dans le cas d'une prescription d'un spécialiste
- **Les renseignements cliniques** utiles à la réalisation et à l'interprétation des analyses :



**OBLIGATOIRES :**

- Traitement anticoagulant (nom ? posologie ?)
- Traitement en cours avec dosage médicamenteux (posologie ? Date et heure de la dernière prise ?)
- RAI pour une femme enceinte : injection de Rhophylac° ? Si oui, à quelle date ?
- Paludisme : voyage, date de retour, température du patient, prophylaxie anti-paludique ?

**UTILES :**

- Statut physiologique (grossesse ?)
- Statut pathologique (fièvre ? chimiothérapie ?)
- Dans le cas d'un dosage d'hormones de la reproduction : date des dernières règles.

- **Cas des groupes sanguins :**

Les deux déterminations sont à réaliser sur deux prélèvements différents exécutés à deux moments différents. Merci de préciser dans la rubrique dédiée s'il s'agit de la première ou de la deuxième détermination de groupe et de **noter l'heure de prélèvement de chaque détermination. Par ailleurs merci de tracer la vérification de la pièce d'identité.**

**4. Attestation de consultation et consentement éclairé**

Dans le cadre de l'estimation du risque de trisomie 21 fœtale, le formulaire de consentement de la femme enceinte dûment rempli et signé par le prescripteur et la patiente est à transmettre au laboratoire, accompagné de la copie du compte-rendu échographique.

Dans le cadre de recherche de mutations génétiques (hémochromatose, facteur V Leiden...), l'attestation de consultation remplie par le médecin est à joindre impérativement au prélèvement ainsi que le consentement du patient.

## 5. Cas des analyses hors nomenclature HN

Certaines analyses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale. Avant la réalisation de ces analyses, l'accord du patient est demandé. Lors du prélèvement sanguin, vous pouvez informer le patient de l'existence d'analyses non remboursées (voir catalogue Eurofins Biomnis) et voir avec lui s'il souhaite leur réalisation ou non. Merci alors de nous communiquer sa réponse sur le bon de prélèvement.

## V. PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

### 1. Stockage du matériel

Le laboratoire met à disposition des préleveurs le matériel nécessaire dans les coffrets de prélèvements : compresse d'alcool à 70°C pour la désinfection, aiguille stérile, tubes, coton sec pour la compression, pansement.

Avant utilisation, les coffrets sont à conserver à une température comprise entre 15 et 25°C. **Ne pas stocker de boîtes dans votre véhicule hormis celles dont vous avez besoin dans la journée.**

Les dates de péremption apposées par une étiquette sur les boîtes de prélèvements garantissent la validité des tubes. Nous vous conseillons de limiter votre stock de coffrets. L'utilisation d'un tube périmé peut entraîner la diminution du vide d'air et la dégradation des additifs contenus dans les tubes, les rendant impropres à l'analyse.

### 2. Préparation du matériel

Le choix du tube à prélever est très critique, des interférences peuvent survenir en fonction de l'additif. Les tubes peuvent contenir des substances anticoagulantes (réalisation des examens sur sang total ou plasma), des activateurs de la coagulation (analyses faites sur du sérum) ou des gels de séparation. Selon les techniques utilisées au laboratoire, nous avons besoin d'un type de tube en particulier. Il est donc primordial de prélever les tubes adéquats afin de pouvoir rendre des résultats fiables. Le bon de prélèvement mis à disposition dans les coffrets de prélèvement contient un récapitulatif des analyses avec le code couleur du tube à prélever. Le catalogue des analyses BIORIV mis à disposition renseigne également le tube à prélever en fonction de l'analyse.

Merci de ne prélever que le(s) tube(s) nécessaire(s) à la réalisation des analyses prescrites. Le deuxième tube EDTA peut servir en cas de prescription conjointe NFS/VS avec un dosage de BNP ou d'hémoglobine glyquée HbA1c.

### 3. Pose du garrot

Pratiquer la ponction veineuse sans laisser trop longtemps le garrot serré.

Les ordonnances de contrôle de potassium peuvent préciser « à réaliser sans garrot ». Si vous prélevez en respectant cette modalité, merci de le préciser sur le support de prélèvement.

#### 4. Ordre de prélèvement des tubes

Pour certains bilans biologiques vous devez prélever des tubes différents.

**Ordre de prélèvement** Recommandations CLSI (NCLSI), Déc. 2007, Doc. H3-A6 et GEHT 2007 (www.geht.org)

**AVEC UNE AIGUILLE (ponction franche)**



**AVEC UNE UNITÉ À AILETTES**

• Avec hémoculture



• Sans hémoculture



**Il est important de suivre l'ordre de prélèvement des tubes** car sinon vous risquez de contaminer un tube avec l'anticoagulant ou l'activateur de coagulation contenu dans le tube précédent.

En particulier :

- Ne pas prélever un tube sec avant le tube citraté pour les bilans de coagulation ;
- Ne pas prélever un tube EDTA (**qui contient du potassium !**) avant un tube sec.



En cas de prélèvement avec une **aiguille à ailettes**, l'ordre des tubes est le même, avec impérativement un **tube neutre de purge** (tube à bouchon beige sans additif) à prélever avant le tube citraté bleu **si le bilan comporte des tests de coagulation** (pas besoin de tube de purge s'il n'y a pas d'hémostase). Les tubes de purge sont à demander au laboratoire. Aucune analyse ne peut être réalisée sur ces tubes.

## 5. Remplissage et retournement des tubes

Le volume minimal de remplissage pour un tube sec ou EDTA est de 2 ml, voire 1 ml pour un tube fluoré. Il vous est demandé dans la mesure du possible de remplir complètement les tubes, les ordonnances pouvant comporter de nombreux paramètres à doser.



Le tube citraté bleu doit quant à lui être **SYSTÉMATIQUEMENT rempli en totalité**. Vous pouvez vous fier à l'indicateur circulaire de remplissage.

Un volume insuffisant obligera la réalisation d'un nouveau prélèvement.

Rappel : il est strictement interdit de transvaser du sang d'un tube à un autre même en cas de prélèvement difficile.

Effectuer 5 à 10 retournements lents immédiatement après le remplissage des tubes, pour assurer une bonne homogénéisation des tubes et pour empêcher les tubes avec anticoagulant de coaguler.

## VI. PRÉLÈVEMENTS MICROBIOLOGIQUES

Les modalités de conservation des échantillons (délai d'acheminement et température de conservation) sont indiquées dans le référentiel des examens BIORIV.

### 1. Urines

- Cas général : examen cytobactériologique **ECBU**
  - Se laver les mains soigneusement à l'eau et au savon.
  - Faire une toilette locale soignée (gland ou vulve de l'avant vers l'arrière) à l'aide de la lingette désinfectante fournie par le laboratoire.
  - Eliminer le premier jet d'urines dans les toilettes.
  - Uriner ensuite dans le flacon stérile fourni par le laboratoire et refermer le soigneusement.
  - **Identifier le flacon (nom, prénom, date de naissance)** et remplir le bon d'accompagnement avec l'identité complète, l'heure de recueil, la modalité de conservation de l'échantillon et les renseignements cliniques.
- Cas particulier : urinocol pour l'enfant en bas âge
  - Se laver les mains soigneusement à l'eau et au savon.

- Nettoyer soigneusement la peau de l'enfant qui doit être propre et sèche avec la lingette désinfectante fournie par le laboratoire.
- Sortir le sac collecteur de son emballage et retirer le revêtement qui protège l'adhésif.
- Appliquer en massant pour garantir une bonne adhérence.
- En l'absence de miction dans la **deux heures** qui suit, poser un nouvel urinocol.
- Déposer l'urinocol contenant de l'urine dans le flacon stérile, ne pas transférer l'urine directement dans le flacon.



*Si l'urinocol est souillé par des selles, l'échantillon est impropre à l'analyse : un nouveau recueil est nécessaire.*

- Patient sondé à demeure :
  - Ne pas déconnecter la sonde (respect du système clos) et utiliser systématiquement le système de ponction. Commencer par réaliser une hygiène des mains.
  - Clamper le tuyau du sac collecteur.
  - Désinfecter le site de ponction avec une compresse stérile imbibée d'antiseptique alcoolique.
  - Prélever avec aiguille et seringue stériles un échantillon d'urine et transférer dans un flacon de recueil stérile.
  - Identifier et refermer hermétiquement le flacon.
  - Déclamper le tuyau et réaliser une hygiène des mains.
  - En cas de nouvelle sonde, effectuer le prélèvement sur celle-ci.
  - Informations à noter sur le bon pour le laboratoire : urines sur sonde, heure de prélèvement, signes cliniques d'infection (fièvre ? altération de l'état général ?)
- Recherche de *Chlamydia trachomatis*/gonocoque et mycoplasmes :
  - Recueillir le premier jet des premières urines du matin ou dans la journée **à distance d'au moins 2 heures de la précédente miction**, dans le flacon stérile dédié.

## 2. Prélèvements de selles

Analyses concernées : coproculture, recherche virologique Adenovirus / Rotavirus, recherche de *Clostridium difficile*, examen parasitologique des selles.

Recueillir les selles dans un flacon stérile hermétiquement fermé fourni par le laboratoire.

Identifier le flacon et remplir le bon avec les renseignements cliniques.

Pour l'examen parasitologique des selles, l'ordonnance peut mentionner 3 recueils différents à réaliser sur une période de 10 jours.

## 3. Ecouvillonnages

- Prélèvement cervico-vaginal :



Réaliser le prélèvement de préférence en l'absence de traitement antibiotique ou antiseptique, local ou général depuis au moins 48h et en dehors des règles.

Ne pas réaliser de toilette locale le matin.

Mettre en place un spéculum non lubrifié et écouillonner au niveau de l'endocol, puis dans les sécrétions vaginales.

- Recherche de *Chlamydia trachomatis*/*Neisseria gonorrhoeae* :

Utilisation d'un kit spécifique fourni par le laboratoire.

- Recherche de mycoplasmes uro-génitaux

Utilisation d'un kit spécifique fourni par le laboratoire.

- Autres prélèvements par écouvillonnage.

Pour les prélèvements de la sphère ORL, de lésions cutanées, de suppurations, vésicules, urétraux, réaliser un écouvillonnage classique.

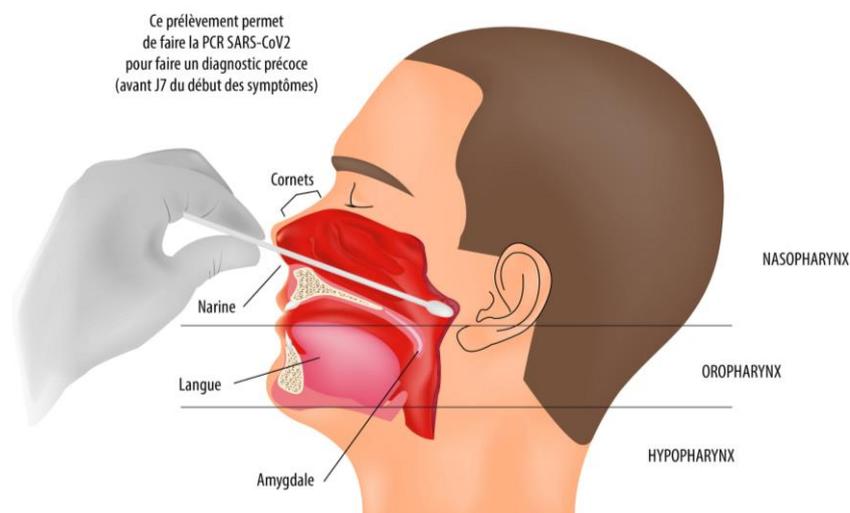
#### 4. Recueil de sperme pour spermoculture

Après une abstinence de 3 à 4 jours, le recueil de sperme se fait par masturbation, immédiatement après miction et dans des conditions d'asepsie satisfaisantes : lavage des mains au savon, désinfection du gland, du sillon balano-préputial et du prépuce avec une lingette antiseptique remise par le laboratoire. Le sperme est recueilli dans un flacon stérile fourni par le laboratoire.

#### 5. Expectorations

Cet examen est à effectuer le matin à jeun. Recueillir après un effort de toux les mucosités dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.

#### 6. Prélèvement nasopharyngé pour diagnostic virologie respiratoire



Incliner la tête du patient légèrement vers l'arrière.

Introduire l'écouvillon dans la narine perpendiculairement au plan de face en longeant le plancher de la fosse nasale. Enfoncer l'écouvillon jusqu'au contact de la paroi rhinopharyngée. Une résistance doit être nettement perçue.

Faire rouler l'écouvillon entre les doigts afin de prélever le mucus.

Retirer l'écouvillon dans l'axe et procéder de même avec la deuxième narine.

Décharger l'écouvillon dans le milieu de transport.

## **7. Ponction de liquide articulaire**

La procédure exige une préparation cutanée antiseptique. La position du malade, le choix du matériel et le choix de la voie de ponction sont fonction de l'expérience de l'intervenant et de la localisation de l'épanchement.

Une fois la ponction réalisée, transférer le liquide synovial dans un flacon stérile.

## **8. Prélèvement pour examen mycologique, recherche de dermatophytes**

Les prélèvements sont à réaliser à distance de tout traitement (au moins 8 jours pour la peau et 1 mois pour les ongles).

En cas de lésions cutanées, prélever des squames à l'aide d'un scalpel en périphérie de lésion, à la limite entre zone saine et zone atteinte. Recueillir dans une boîte de Pétri ou un flacon stérile.

En cas de suspicion de teigne, gratter les lésions à l'aide d'une curette afin de recueillir des squames, croûtes ou fragments de cheveux. Il est également possible de prélever plusieurs cheveux à la pince à épiler en centre de lésion.

Pour les prélèvements d'ongle, respecter si possible le principe du prélèvement à la jonction zone saine/ zone atteinte et recueillir des fragments d'ongle à l'aide d'un scalpel.

En cas d'atteinte sous unguéale, racler la table interne de l'ongle pour recueillir la poudre nécessaire à l'examen mycologique.

En cas de leuconychie, racler la surface de l'ongle.

En cas de péri-onyxis, prélever à l'aide d'un écouvillon le pus suintant de la lésion, après pression.

## 9. Hémocultures

### Préconisations de prélèvement :

Le laboratoire peut fournir des flacons à hémoculture sur demande.



Le prélèvement doit être fait avant tout traitement antibiotique. Dans le cas contraire, il est conseillé (si possible) de faire une fenêtre thérapeutique de 48h à 3 jours. Noter alors le nom de l'antibiotique et la date de début de traitement.

Le moment du prélèvement est important. En cas de fièvre continue ou d'hypothermie brutale, le moment importe peu. Lorsqu'elle est discontinuée, le prélèvement sera fait au moment des frissons ou des élévations thermiques. Noter la température du patient. Spécifier en renseignements cliniques s'il s'agit d'une suspicion d'endocardite ou de listériose.

### Modalités de prélèvement

Se reporter aux consignes page suivante.

En cas de prélèvement de tubes associé, respecter l'ordre de prélèvement des tubes.

***Le volume de sang prélevé a une réelle incidence sur la sensibilité de l'hémoculture, le volume recommandé est de 10 ml par flacon.***



**TOUJOURS LE FLACON AEROBIE EN PREMIER**

## Hémocultures bien prélevées = bactériémies détectées

### Quand ?



Sur prescription médicale, et si possible **avant** antibiothérapie

### Combien ?



4 (ou 6) flacons en **1 seule** fois (sauf endocardite infectieuse)

### Où ?



Privilégier ponction veineuse directe

### Avec quoi ?



### Comment ?



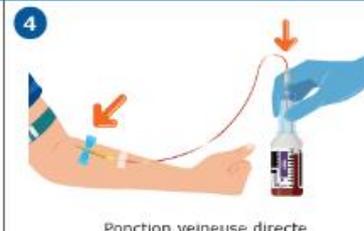
Désinfection mains SHA



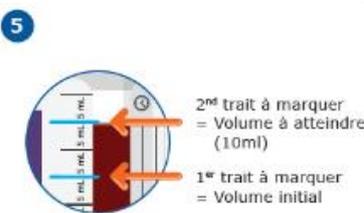
Désinfecter les bouchons avec un antiseptique alcoolique non iodé



Enfiler des gants à usage unique  
Détersion cutanée si peau souillée; Utiliser un antiseptique alcoolique pour la désinfection cutanée (cf protocole en vigueur dans l'établissement)



Ponction veineuse directe (gant stérile si besoin de palper la veine)



10 mL de sang par flacon (sauf flacon pédiatrique)



Élimination déchets dans un DASRI pour les piquants, coupants et matériel souillé



Étiqueter tous les flacons + joindre ordonnance remplie



Envoi sans délai au labo à température ambiante



**NUMEROTER LES FLACONS ET IDENTIFIER SANS MASQUER LES CODES BARRES DES FLACONS**

## VII. PRÉLÈVEMENTS DIVERS

### 1. Les urines de 24 heures

Au lever, vider la totalité de la vessie dans les toilettes. Noter sur le bocal : identité complète, date et heure de début du recueil.

Recueillir ensuite la totalité des urines de la journée et de la nuit dans le bocal, y compris celles du lendemain au lever à la même heure. Conserver le flacon au réfrigérateur entre chaque miction.

Utiliser si besoin un deuxième bocal. Noter l'heure de fin de recueil.

### 2. Le compte d'Addis ou HLM

Se réveiller 3 heures avant l'heure habituel de lever.

Vider totalement la vessie dans les toilettes.

Boire un grand verre d'eau.

Noter la date et l'heure sur le flacon fourni par le laboratoire.

Se recoucher et rester allongé au repos pendant 3 heures.

Une fois le délai des 3 heures écoulé : recueillir la totalité des urines dans le flacon et noter l'heure du recueil.

### **3. Recueil des urines en vue d'un examen de cytologie urinaire (Anapath urinaire)**

Le patient se lève et vide complètement sa vessie.

Boire de l'eau et faire de l'exercice type marche à pied pendant au minimum 30 minutes.

Recueillir toutes les urines de la deuxième miction.

### **4. Echantillon d'urines pour analyses chimiques**

Le recueil ne nécessite pas de préconisation particulière.

Un échantillon urinaire avec un dosage de glycosurie doit nous parvenir dans les 2 heures qui suivent l'émission.

### **5. Recueil des urines pour recherche de drogues**

Le recueil d'urines est à réaliser impérativement sur place au laboratoire afin de s'assurer de la qualité du recueil (identité du patient, température des urines fraîchement émises).

### **6. Recherche de sang dans les selles**

S'abstenir de faire le test en période de règles ou de poussée hémorroïdaire.

S'abstenir autant que possible de prendre des médicaments en particulier aspirine ou médicament anti-inflammatoire non stéroïdien AINS (type ibuprofène).

L'ordonnance peut comporter une recherche sur trois prélèvements pendant trois jours de suite. Chaque selle doit être apportée au laboratoire le plus rapidement possible après chaque émission.

### **7. Test respiratoire à l'urée marquée, recherche d'*Helicobacter pylori* (Helikit®)**

Le patient se procure le kit de prélèvement en pharmacie et prend rendez-vous au laboratoire pour la réalisation du test, à distance de tout traitement antibiotique (4 semaines) et de tout traitement antisécrétoire (2 semaines). Le patient se présente à jeun depuis la veille au soir, au repos sans boire ni manger ni fumer avant l'épreuve. Le test se déroule sur 30 minutes au total, le prélèvement consiste à recueillir de l'air expiré (test non invasif).

## **VIII. IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS**

Le préleveur identifie lui-même chaque échantillon après le prélèvement.

Chaque tube ou flacon doit être identifié de manière lisible par au minimum : sexe, nom de naissance, prénom et date de naissance du patient.

Sur le tube/flacon j'écris :

SEXE, NOM DE NAISSANCE, NOM D'USAGE *si différent*, PRENOM, DATE DE NAISSANCE

**En cas de groupe ou RAI :**

Pour TOUT patient, homme, femme, enfant, marié(e) ou non :

SEXE, NOM DE NAISSANCE, NOM D'USAGE *y compris si identique*, PRENOM, DATE DE NAISSANCE

- Exemple 1 : Madame DUPONT Anne-Lise née DURAND

J'écris avec la DDN : Mme DUPONT Anne-Lise née DURAND

Ou : Mme DUPONT / DURAND Anne-Lise



Je n'écris pas : DUPONT Anne-Lise



- Exemple 2 : Mme DURAND Anne-Lise née DURAND

J'écris avec la DDN : Mme DURAND Anne-Lise née DURAND

Ou : Mme DURAND/DURAND Anne-Lise



Je n'écris pas : DURAND Anne-Lise



*Nous rappelons que depuis l'arrêté du 15/05/2018, avant tout prélèvement, l'identité du patient est notée à partir d'un document officiel d'identité qui indique le nom de naissance, le premier prénom d'état civil, la date de naissance et le sexe et qui comporte une photographie.*



**Dans tous les cas, c'est le nom de la carte d'identité ou passeport qui fait foi**

L'absence ou l'erreur d'identification du prélèvement ou de l'échantillon constitue un critère de non-conformité, enregistré dans le Système Qualité des laboratoires et peut entraîner la non-exécution des actes.

Afin de rendre cette phase moins laborieuse, le laboratoire fournit aux patients, avec les résultats d'analyses, des fiches de transmission de prélèvement nominatives munies d'une bande d'étiquettes pré-identifiées. Après avoir vérifié l'identité de votre patient, coller les étiquettes sur les tubes remplis en laissant le niveau visible.

**ATTENTION AUX ECHANGES D'ETIQUETTES ENTRE PATIENTS NOTAMMENT ENTRE EPOUX.**



Lorsque le patient n'a pas d'étiquettes en sa possession, vous devez identifier les tubes à la main. Pour vous faciliter cet exercice, le laboratoire peut vous fournir des planches d'étiquettes vierges, vous permettant d'écrire l'identité du patient à plat avant de coller les étiquettes.

**La norme ISO 15189 nous oblige, en cas d'échantillon non identifié ou mal identifié, à contacter le préleveur pour qu'il prenne la responsabilité de l'identification des échantillons. En cas de prescription de groupe sanguin, un nouveau prélèvement sera exigé.**

## IX. ELIMINATION du matériel de prélèvement

L'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) est à la charge du professionnel qui les produit (décret 97-1048 du 6 novembre 1997).

Ces déchets doivent être éliminés dans des collecteurs à usage unique conformes à la norme NFX 30-500.

**Ne jamais recapuchonner ou placer d'aiguille usagée dans les boîtes de prélèvement : risque d'AES (Accident d'Exposition au Sang) pour le personnel du laboratoire.**

## X. CONDITIONS DE TRANSPORT

L'acheminement au laboratoire des échantillons prélevés se fait à température ambiante (de 15 à 25°C) en évitant les chocs thermiques.

Lorsque l'examen est urgent, le préleveur colle sur la boîte de prélèvement une étiquette jaune « URGENT ». Cette boîte urgente est à positionner en haut de la pile des boîtes pour un meilleur repérage par la secrétaire ou par le coursier lors des tournées de ramassage.

Les échantillons transportés sont assimilés à des échantillons de diagnostic (affectés du numéro ONU 3373- instruction P650). L'emballage des prélèvements est conforme à la législation en vigueur concernant le transport des marchandises dangereuses par route, basée sur le principe du « triple emballage ». Les normes d'étiquetage de l'emballage extérieur sont respectées, avec le logo UN 3373 ; mention « matières biologiques catégorie B ».

Pour le transport en voiture, les prélèvements sont à maintenir dans un sac isotherme afin d'éviter toute variation de température. L'utilisation de la climatisation à chaque fois qu'il fait chaud permet également de garantir des conditions de température ambiante adéquates.

## XI. DÉLAIS d'obtention des RÉSULTATS

Se reporter au répertoire des analyses.

## XII. POUR NOUS CONTACTER

- **Site de OUISTREHAM :**

106 rue Gambetta, 14150 Ouistreham

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h à 12h

Tél 02 31 96 60 60

N° direct pour les professionnels de santé : 06 72 07 09 39

Contact mail : [labm.ouistreham@bioriv.fr](mailto:labm.ouistreham@bioriv.fr)

- **Site de DOUVRES-La-Délivrande :**

10, voie des Alliés, 14440 Douvres-La-Délivrande  
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi de 8h à 12h  
Tél. 02 31 37 80 00  
N° direct pour les professionnels de santé : 07 88 26 54 21  
Contact mail : **labm.douvres@bioriv.fr**

- **Site de COURSEULLES-sur-mer :**

3, rue Amiral Robert, 14470 Courseulles-sur-mer  
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 8h à 12h  
Tél. 02 31 97 07 90  
N° direct pour les professionnels de santé : 06 72 07 19 32  
Contact mail : **labm.courseulles@bioriv.fr**

- **Site de IFS :**

9, place Claude Debussy, 14123 Ifs  
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi de 8h à 12h  
Tél. 02 31 78 25 25  
N° direct pour les professionnels de santé : 06 72 08 77 01  
Contact mail : **labm.ifs@bioriv.fr**

Et sur notre site [www.bioriv.fr](http://www.bioriv.fr)